


4.1. Documents graphiques

Hirson
PLAN DE ZONAGE
Bourg (secteur sud) au 1/2500ème
 PLUi approuvé le 08/12/2025



Légende

Informations

- Communes
- Bassins
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache

Zonage

- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine_ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- 1AUI : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Éléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Éléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Éléments bâtis identifiés
- Quartiers identifiés

Prescriptions

- Linéaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés